

BAREME DES HONORAIRES au 01 Juillet 2025

TRANSACTION HABITATION (ANCIEN / NEUF) - TERRAIN

De 1€ à 70 000€	10%*
De 70 001 à 150 000€	8%*
De 150 001€ à 200 000€	7%*
De 200 001€ à 400 000€	6%*
Au-delà de 400 001€	5%*

Les honoraires d'agence sont à la charge
soit du VENDEUR ou de l'ACQUEREUR.
suivant disposition du mandat

Dans le cas d'une transaction Inter-agence ou délégation, les honoraires seront ceux de l'agence ayant le mandat.

* Les taux s'entendent TVA comprise au taux en vigueur en France à la date de la transaction

Honoraires MAXIMUMS (applicables sur les mandats conformément à la loi ALUR et suivant l'arrêté du 26/01/2022) comprenant les publications, les prestations de visite, de négociations et de constitution du dossier de vente.



BAREME DES HONORAIRES au 01 Juillet 2025

TRANSACTION VIAGER / VENTE A TERME / NUE-PROPRIETE

De 1€ à 100 000€	10%*
De 100 001 à 300 000€	8%*
De 300 001€ à 600 000€	7%*
De 600 001€ à 800 000€	6%*
Au-delà de 800 001€	5%*

Les honoraires d'agence sont à la charge
soit du VENDEUR ou de l'ACQUEREUR.
suivant disposition du mandat

Dans le cas d'une transaction Inter-agence ou délégation, les honoraires seront ceux de l'agence ayant le mandat.

* Les taux s'entendent TVA comprise au taux en vigueur en France à la date de la transaction

Honoraires MAXIMUMS (applicables sur les mandats conformément à la loi ALUR et suivant l'arrêté du 26/01/2022) comprenant les publications, les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente.



BAREME DES HONORAIRES au 01 Juillet 2025

TRANSACTION BUREAU - ENTREPOT - LOCAL D'ACTIVITE et TERRAIN

De 1€ à 100 000€	10%*
De 100 001 à 300 000€	9%*
De 300 001€ à 600 000€	8%*
De 600 001€ à 800 000€	7%*
Au-delà de 800 001€	6%*

Les honoraires d'agence sont à la charge
soit du VENDEUR ou de l'ACQUEREUR.
suivant disposition du mandat



Dans le cas d'une transaction Inter-agence ou délégation, les honoraires seront ceux de l'agence ayant le mandat.

* Les taux s'entendent TVA comprise au taux en vigueur en France à la date de la transaction

Honoraires MAXIMUMS (applicables sur les mandats conformément à la loi ALUR et suivant l'arrêté du 26/01/2022) comprenant les publications, les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente.

BAREME DES HONORAIRES au 01 Juillet 2025

AVIS DE VALEUR / ESTIMATION

Pour une mise en vente dans notre agence: **GRATUIT**

Pour une étude de marché / Donation / Divorce / Succession / Autres: **120 €**

au profil de l'une de nos deux associations partenaires :



Aide aux enfants en situation de handicap



Refuge Animalier Solidaire Eco Participatif

Sarl JSR au capital de 3000€ - Siège social: Route de Bayonne 64210 BIDART – RCS Bayonne 51533767300021
Carte professionnelle CPI 64012 2021 000 000 055 Transaction sur immeubles et fonds de commerce délivrée par la CCI Bayonne
RCP: CAM COURTAGE 14 avenue de l'Europe 67300 SCHILTIGHEIM – Médiateur: ANM CONSO 2 rue de Colmar 94300 VINCENNES

